

Avancement de grade d'adjoint technique principal 2^{ème} classe

Nom et Prénom de l'agent	Grade actuel
1) DENERMA Cédric	Adjoint technique
2) GUIN Stéphanie	Adjoint technique
3) PAULHAN Mélissa	Adjoint technique

Proportion Homme / Femme des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
100%	50%	50%

Proportion Homme / Femme des agents susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
100%	25%	75%

* ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement

Avancement de grade d'agent de maîtrise principal

Nom et Prénom de l'agent	Grade actuel
1) CUBERES JérémY	Agent de maîtrise
2) GALINAT Sandrine	Agent de maîtrise
3) ISAIA Mylène	Agent de maîtrise
4) RAYA Marie-Laure	Agent de maîtrise
5) SANCHEZ Jérôme	Agent de maîtrise

Proportion Homme / Femme des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
100%	40%	60%

Proportion Homme / Femme des agents susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
100%	40%	60%

* ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement

Article 2 : Le présent tableau d'avancement sera transmis au Centre de Gestion de l'Hérault qui en assurera la publicité conformément aux dispositions du code la fonction publique.

Article 3 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié ou affiché.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Fait à Pérols, le 13 mars 2025

Le Maire,
Jean-Pierre RICO




**ARRÊTÉ ÉTABLISSANT LE TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE
AU TITRE DE L'ANNÉE 2025**

Le Maire de la commune de PÉROLS,

Vu le code général de la fonction publique, notamment ses articles L.521-1, L.522-1 à L.522-7 et L.522-23 à L.522-31,

Vu les statuts particuliers des cadres d'emplois de la fonction publique territoriale ;

Vu la situation des fonctionnaires territoriaux de la commune de Pérols ;

Vu l'avis du Comité technique en date du 25 novembre 2020 portant sur les lignes directrices de gestion ;

Considérant que les nominations sont prononcées dans l'ordre du tableau, au cours de la période de validité qui ne peut excéder le 31 décembre de l'année en cours,

ARRÊTE

Article 1 : Le tableau d'avancement de grade au titre de l'année 2025 est établi comme suit :

Avancement de grade d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe

Nom et Prénom de l'agent	Grade actuel
1) VERDIER Angélique	Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe

Proportion Homme / Femme des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
100%	0	100%

Proportion Homme / Femme des agents susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
100%	0	100%

* ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement

Avancement de grade d'ATSEM principal 1^{ère} classe

Nom et Prénom de l'agent	Grade actuel
1) ALLINGRY Isabelle	ATSEM principal 2 ^{ème} classe

Proportion Homme / Femme des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
100%	0	100%

Proportion Homme / Femme des agents susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
100%	0	100%

* ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement

Avancement de grade d'adjoint d'animation principal 2^{ème} classe

Nom et Prénom de l'agent	Grade actuel
1) DE WYNDT Catherine	Adjoint d'animation
2) MORAN Nathalie	Adjoint d'animation
3) NEGRE CROBU Marie-Line	Adjoint d'animation

Proportion Homme / Femme des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
100%	0	100%

Proportion Homme / Femme des agents susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
100%	0	100%

* ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement